DLP 4-4-64 293883

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION MENSUELLE

ÉDITION DE LA STATION RHONE - ALPES
(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 4, place Gensoul - LYON.
C. C. P. : LYON 9.430-12 TÉLÉPHONE 37-20-55
Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

ABONNEMENT ANNUEL
15 NF

Bulletin N° 43 d'Avril 1964 3 Avril 1964

VIGNE

INFORMATIONS

VERS GRIS - Ces chenilles de diverses noctuelles causent des dégâts quelquefois graves, notamment dans le nord du Beaujolais entre le débourrement et l'étalement des premières feuilles. En l'espace de quelques nuits (les chenilles se retirent le jour sous terre) elles dévorent ou sectionnent la totalité des pousses sur des parcelles entières.

Dès la constatation des premiers dégâts, il convient d'appliquer une des techniques suivantes:

- poudrage, ou mieux pulvérisation, du pied des souches et du sol environnant à l'aide de produits à base de D.D.T., d'H.C.H., de toxaphène ou d'aldrine.

Il peut être nécessaire de répéter ce traitement au bout de 5 à 6 jours en période de forte croissance ou à la suite d'une forte pluie.

- lorsque les dégâts apparaissent rapidement importants, on préférera le dépôt d'appâts de son "frisé" auquel on aura incorporé 200gr d'aldrine ou 400gr de chlordane par 100kg (poids de matière active). Il existe dans le commerce des appâts prêts à l'emploi et contenant ces insecticides.

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENTS

TAVELURE DU POIRIER

1°- les traitements effectués avant le 26 mars, entièrement lessivés par les pluies généralisées du 24 au 26, devront être renouvelés d'urgence.

2°- le premier traitement sera étendu au fur et à mesure de l'arrivée des diverses variétés au stade C3 (apparition du bouton floral).

3°- du fait des pluies abondantes et répétées du 12 au 26 mars et de l'abondance des conidies sur rameaux au cours de l'hiver, on doit s'attendre à une sortie continue de taches sur jeunes fruits à partir du 7 avril dans les régions les plus méridionales, du 23 avril dans les zones les plus fraiches.

Cette apparition coïncidant d'une part avec les premières contaminations par ascospores, d'autre part avec une période de croissance plus active, nécessitera le renouvellement des traitements indiqués plus haut à des intervalles moyens de 8 à 9 jours jusqu'au 23 avril au moins, sauf contre-indication ultérieure.

Cet intervalle pourra même être réduit en cas de forte pluie survenant peu après un traitement.

TAVELURE DU POMMIER - Les mêmes conditions climatiques ont permis une maturation régulière et assez rapide des germes de contamination primaire (ascospores) avec des écarts de date exceptionnellement faibles d'une région à l'autre.

De toutes façons cette maturité précède dans de nombreuses régions le 1er stade sensible.

En conséquence, le 1er traitement devra être appliqué:

- dès réception partout où le stade C3 (apparition du bouton floral dans la bourre des bourgeons) est déjà dépassé.

- à ce stade C3 dans tous les autres cas.

HOPLOCAMPES DES POIRES, DES POMMES & DES PRUNES - Depuis plusieurs années on note dans notre région une nouvelle recrudescence des attaques de ces insectes responsables de la chute des jeunes fruits de la taille d'une noisette sur lesquels on peut observer le trou rond régulier de 1mm5 à 2mm de diamètre qui leur a valu leur nom commun de "vers cordonniers". Sur pommes, l'hoplocampe laisse quelquefois des cicatrices circulaires autour de l'oeil sans qu'il y ait pénétration et chute du fruit.

Il convient, sur les plantations plus ou moins atteintes ces dernières années, d'appliquer en pleine période de chute des pétales un des produits suivants:

- H.C.H.	à raison de	100gr/hl	de matière active		
- Lindane	"	12gr/hl	"	"	
- Parathion éthyl	"	20gr/hl	"	"	
- Parathion méthyl	"	30gr/hl	"	"	
- Roténone	"	20gr/hl	"	"	
- Toxaphène	"	100gr/hl	"	"	(peut être employé dès le début de la chute des pétales)

INFORMATIONS

MONILIA DE L'ABRICOTIER - Les conditions climatiques des semaines écoulées, extrêmement défavorables à l'application et à l'efficacité des traitements, rendent nécessaire l'application d'un traitement postfloral (stade G à H, ou chute des pétales), afin de sauver le plus grand nombre possible de pousses et de fruits.

MONILIA DU CERISIER - Un premier traitement devra être effectué avant l'ouverture des pétales. Si le temps humide se prolonge après la floraison, cette application devra être renouvelée pendant la chute des pétales. On évitera l'emploi des produits cupriques.

XYLEBORE - Sur toutes essences fruitières

Les recommandations du bulletin N° 42 du 2 mars devront être appliquées dès que les températures maximales sous abri se maintiendront plus de 2 jours consécutifs au-dessus de 19°.

PSYLLE DU POIRIER - Surveiller l'apparition de ce petit insecte qui se signale par le miellat qu'il dépose sur les pousses et les jeunes feuilles et ensuite par la poussière noirâtre de la fumagine qui se développe sur ce miellat.

Dès lors, appliquer un des produits conseillés contre les pucerons.

TEIGNE DES FLEURS DU CERISIER - Si le traitement a été appliqué avant les pluies du 24 au 26 mars, il devra être renouvelé si le stade D (apparition du blanc des pétales) n'est pas dépassé depuis plus de 5 jours.

TORDEUSES DIVERSES - Sur pommiers, poiriers, abricotiers, diverses espèces de tordeuses vont rentrer incessamment en activité et les dégâts risquent d'être importants en raison de leur précocité. En conséquence, il sera nécessaire d'adjoindre un insecticide de synthèse au prochain traitement, ou, dans les régions les moins précoces, au traitement anticryptogamique suivant.

GRANDE CULTURE

INFORMATIONS

MELIGETHE DU COLZA - Malgré l'apparition précoce de l'insecte, le traitement ne s'impose pas avant la période du 12 au 15 avril dans les régions les plus chaudes.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux
A. PITHIOUD

Le Contrôleur chargé des Avertissements agricoles
P. LATARD

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes
Directeur-gérant: L. BOUYX